

Association QFCM

Conseil communal
Place de la Palud 1
1000 Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2026

Chers membres du Conseil communal,

Au nom des habitants et habitantes, le comité de l'Association France-Collonges-Maupas a le plaisir de vous remettre la pétition pour « la piétonnisation du Petit-Rocher ».

Cette pétition qui vise la suppression de places de parc au centre-ville a récolté aisément 304 signatures. A quelques exceptions près, 240 signatures ont été obtenues dans la rue à l'intersection de la rue du Petit-Rocher et de la rue du Maupas, les signatures restantes ont été récoltées par la librairie Basta située à la rue du Petit-Rocher.

Les riverains,es et les personnes de passage dans le quartier se sont montrés largement favorable à notre pétition dans un contexte où les suppressions de places de parc auraient pu laisser croire le contraire.

Il faut dire que, la photo au verso de cette lettre vous permettra de vous en rendre compte, la rue du Petit-Rocher est une rue à double sens alors que la largeur de la chaussée ne permet pas le croisement des véhicules. Cette situation provoque des tensions d'usage entre les automobilistes. Pour cette raison, les automobilistes parmi lesquels les locataires du parking de 172 places situé en bas de la rue du Petit-Rocher ont largement soutenu la pétition.

Comme vous le savez, le quartier de Chauderon est un îlot de chaleur et de pollution. Végétalisée et piétonisée, la rue du Petit-Rocher pourra apporter de l'oxygène et de la fraîcheur aux habitants,es du quartier. Il n'y a pas d'obstacle à la réalisation de notre demande, sinon que l'accès au garage doit être préservé et qu'il faut une place de livraison pour les commerces de la rue.

Cette nouvelle récolte de signatures dans le quartier France Collonges-Maupas montre encore une fois à quel point la majorité des habitants et habitantes sont désireux de vivre dans un quartier plus arborisé et moins otage de la circulation automobile. En espérant que cette pétition trouvera bon accueil auprès de vous, nous vous prions de recevoir, chers membres du Conseil communal, nos respectueuses salutations.

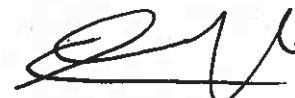
Le comité de l'association QFCM

Didier Mathys

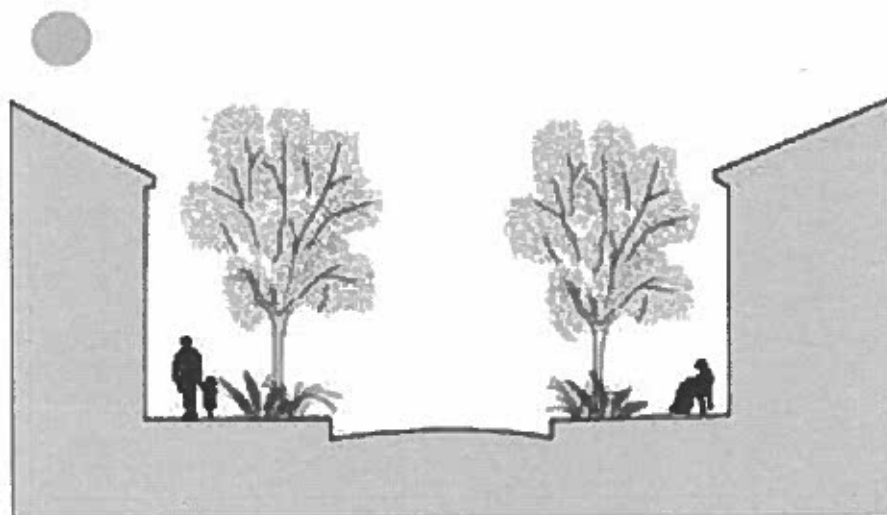
Siddharta Sugasi

Etienne Corbaz

Tania Taillefert



Pétition pour la piétonnisation de la rue du Petit Rocher



La rue du Petit-Rocher souffre de la forte circulation des véhicules qui cherchent à se garer ou rejoignent le parking. Le flux du trafic dans une impasse étroite où le croisement est difficile provoque des conflits, des nuisances sonores et nuit à la convivialité.

Nous souhaitons que la rue du Petit-Rocher soit piétonnisée avec une suppression du trafic sauf pour les livraisons et l'accès au parking.

Les riverain-e-s de la rue du Petit-Rocher et les personnes habitant ou travaillant dans le quartier

